AFFECTATION DES ÉLEVES ISSUS DU PRIVE VERS LE PUBLIC

12-1

PRIVE SOUS CONTRAT VERS L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

Décret du 16 avril 1991 – BO n°18 du 02/05/1991 concernant l'orientation des élèves dans les établissements privés sous contrat.

L'affectation dans l'enseignement public des élèves issus de l'enseignement privé sous contrat est réalisée conformément à la décision d'orientation prise par le directeur de l'établissement privé sous contrat.

AFFECTATION EN COLLEGE

ENTREE EN : 6e

- Constitution et retour du dossier transmis par la DSDEN du département de résidence de l'élève. La saisie des vœux dans l'application Affelnet 6e est effectuée par les DIVEL.

ENTREE EN : 5e, 4e, 3e

Département	Prise en charge de la demande d'inscription
77	Par le collège du secteur de résidence
93	Du 1er juin au 31 août : par le collège du secteur de résidence En dehors de cette période : par la DSDEN
94	via l'application Colibris (https://portail.colibris.education.gouv.fr/)

AFFECTATION EN LYCEE

ENTREE EN : 2de GT, 1re Techno, 2de Pro, 1CAP2, 1CAP1, 1re Pro et 1BMA2

À partir du 6 mai

Formulation des vœux

- Saisie des vœux selon les mêmes modalités et le même calendrier que les établissements publics *(cf. fiches orientation et affectation)*.

Entre le 26 juin et le 2 juillet

Suivi des élèves non affectés en 2de GT

- Transmission à la DSDEN de la liste des élèves non affectés au tour principal qui maintiennent leurs demandes dans un établissement public. (*Cf. fichier Excel envoyé par le SAIO)*

ENTREE EN : 1res générales et Tles GT/PRO

- En vue des commissions départementales d'affectation, le dépôt des dossiers doit se faire **avant le** :

DPT	DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS		
	1RE G	TLE GT	TLE PRO
77	**20 juin** DSDEN 77 / Divel 1	**5 juillet** DSDEN 77 / Divel 1	**5 juillet** DSDEN 77 / Divel 1
93	**18 juin** DSDEN 93 / Divel 3	**5 juillet** DSDEN 93 / Divel 3	**19 août** DSDEN 93 / Divel 3
94	**17 juin** DSDEN 94 / Divel 2	**9 juillet** DSDEN 94 / Divel 2	**9 juillet** DSDEN 94 / Divel 2

Tout dossier transmis hors délai et/ou incomplet est déclaré irrecevable.

PRIVE HORS CONTRAT, INSTRUCTION EN FAMILLE ET CNED LIBRE VERS L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

Note de service n°81-173 du 16 avril 1981 relative à l'admission dans l'enseignement public des élèves issus de l'enseignement privés hors contrat.

Un examen est obligatoire afin de déterminer le niveau de scolarisation pour tout élève souhaitant intégrer l'enseignement public. L'inscription à cet examen se fait auprès de la DSDEN du département de résidence des représentants légaux.

Pour toute demande, il est obligatoire de constituer un dossier de candidature et d'y joindre : le justificatif de domicile, l'extrait de naissance et les bulletins des trois dernières années scolaires.

Tout dossier transmis hors délai et/ou incomplet est déclaré irrecevable.

ORGANISATION DES PROCEDURES SEINE-ET-MARNE | 77

Les représentants légaux adressent une demande écrite à la Divel.

DEMANDE DU DOSSIER D'INSCRIPTION	ADMISSION EN	DATE RETOUR DOSSIER	DATE ET LIEU DE L'EPREUVE
▪ **Par voie postale :** DSDEN de Seine-et-Marne Divel 20 quai Hippolyte Rossignol 77000 Melun ▪ **Par courriel :** ce.77divel@ac-creteil.fr	Pour les admissions en 6e	**Au plus tard le 29 mars** (délai de rigueur)	**13 mai** Collège de la vallée à AVON
	5e / 4e / 3e 2de / 1re /Tle	**Au plus tard le 17 mai** (délai de rigueur)	La date et le lieu seront communiqués par courrier aux représentants légaux

ORGANISATION DES PROCEDURES SEINE-SAINT-DENIS | 93

La procédure d'admission est à retrouver sur le site de la DSDEN : http://extranet.dsden93.ac-creteil.fr/orientation-affectations

DEMANDE DU DOSSIER D'INSCRIPTION	ADMISSION EN	DATE RETOUR DOSSIER	DATE ET LIEU DE L'EPREUVE
▪ **Par voie postale :** DSDEN de Seine-Saint-Denis Divel3 - 8 rue Claude Bernard 93000 Bobigny ▪ **Par courriel :** ce.93Divel@ac-creteil.fr ▪ **Téléchargeable sur le site :** http://www.dsden93.ac-creteil.fr	Collège	**15 mai** (délai de rigueur) DSDEN bureau 4B07	**5 juin** Collège Henri IV à Vaujours
	Lycée		**28 et 29 mai** Lycée Eugène Hennaf à Bagnolet

ORGANISATION DES PROCEDURES VAL-DE-MARNE | 94

La procédure d'admission est à retrouver sur le site de la DSDEN : https://www.dsden94.ac-creteil.fr/

DEMANDE DU DOSSIER D'INSCRIPTION	ADMISSION EN	DATE RETOUR DOSSIER	DATE DE L'EPREUVE
▪ **Via l'application « Colibris »** (voir https://www.dsden94.ac-creteil.fr/	Clg : Niveau 6e	6 mai	**22 mai**
	Clg : Autres niveaux	17 mai	**4 et 5 juin**
	Lycée	17 mai	**4 et 5 juin**